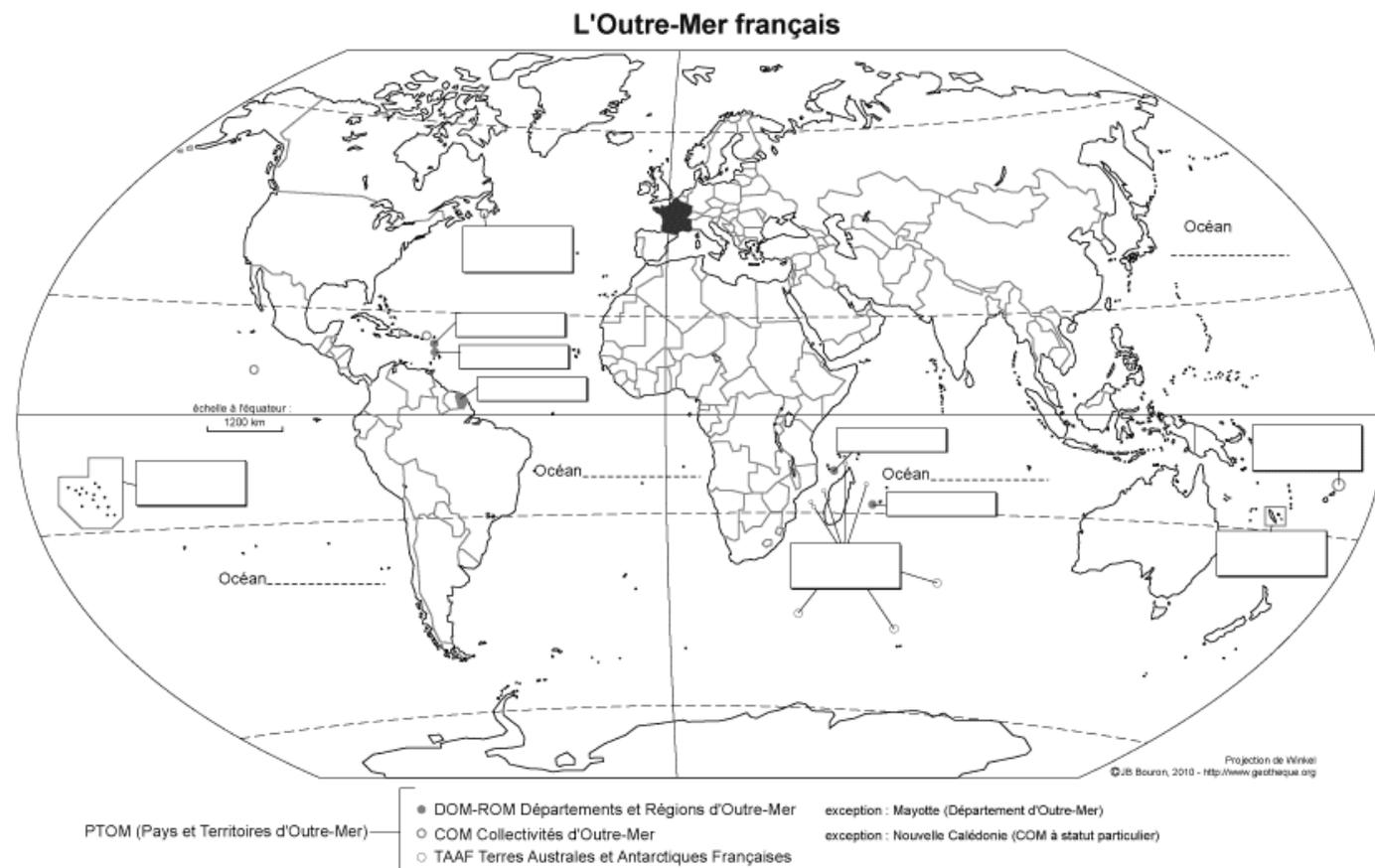


IV- La France : une puissance maritime ?

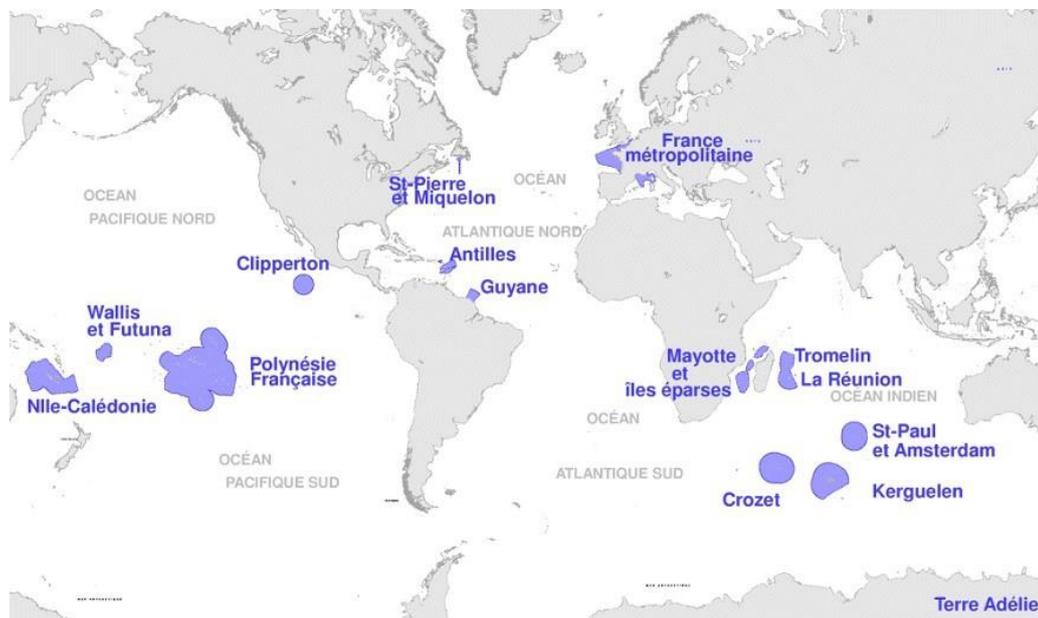
Document à projeter pour faire localiser les territoires ultramarins par les élèves :

Les territoires ultramarins français



Temps d'écoute active :

Les ZEE de la France dans le monde

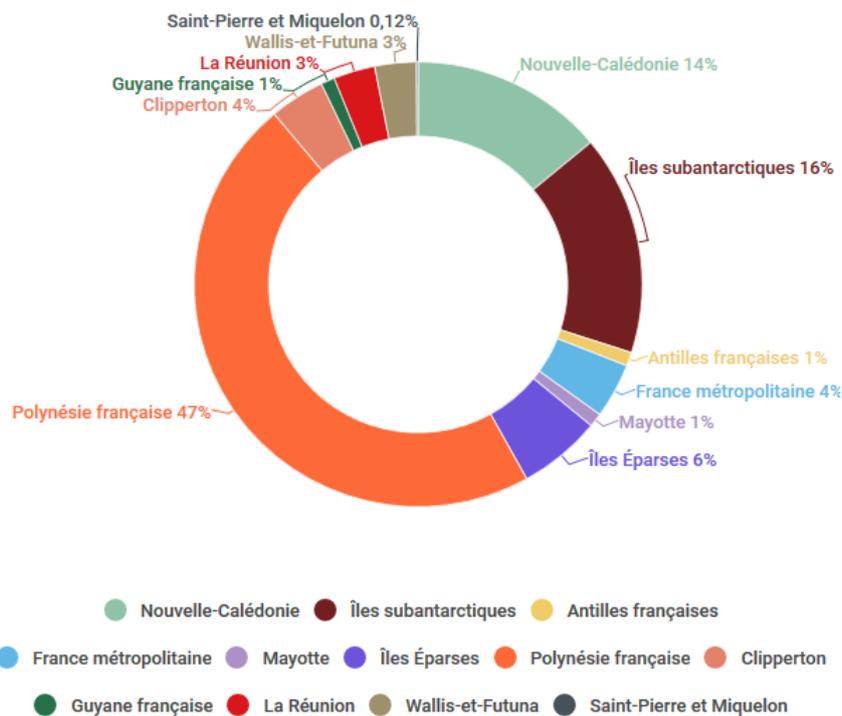


Source : geostrategia.fr
d'après Les jeunes de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de Défense nationale).

1 mille nautique ou mille marin : 1,852km. ZEE : zone économique exclusive de 370km ou 200 milles marins pouvant être étendue à 350 milles marins. Il s'agit d'un droit d'exploitation des eaux, fonds et sous-sols.

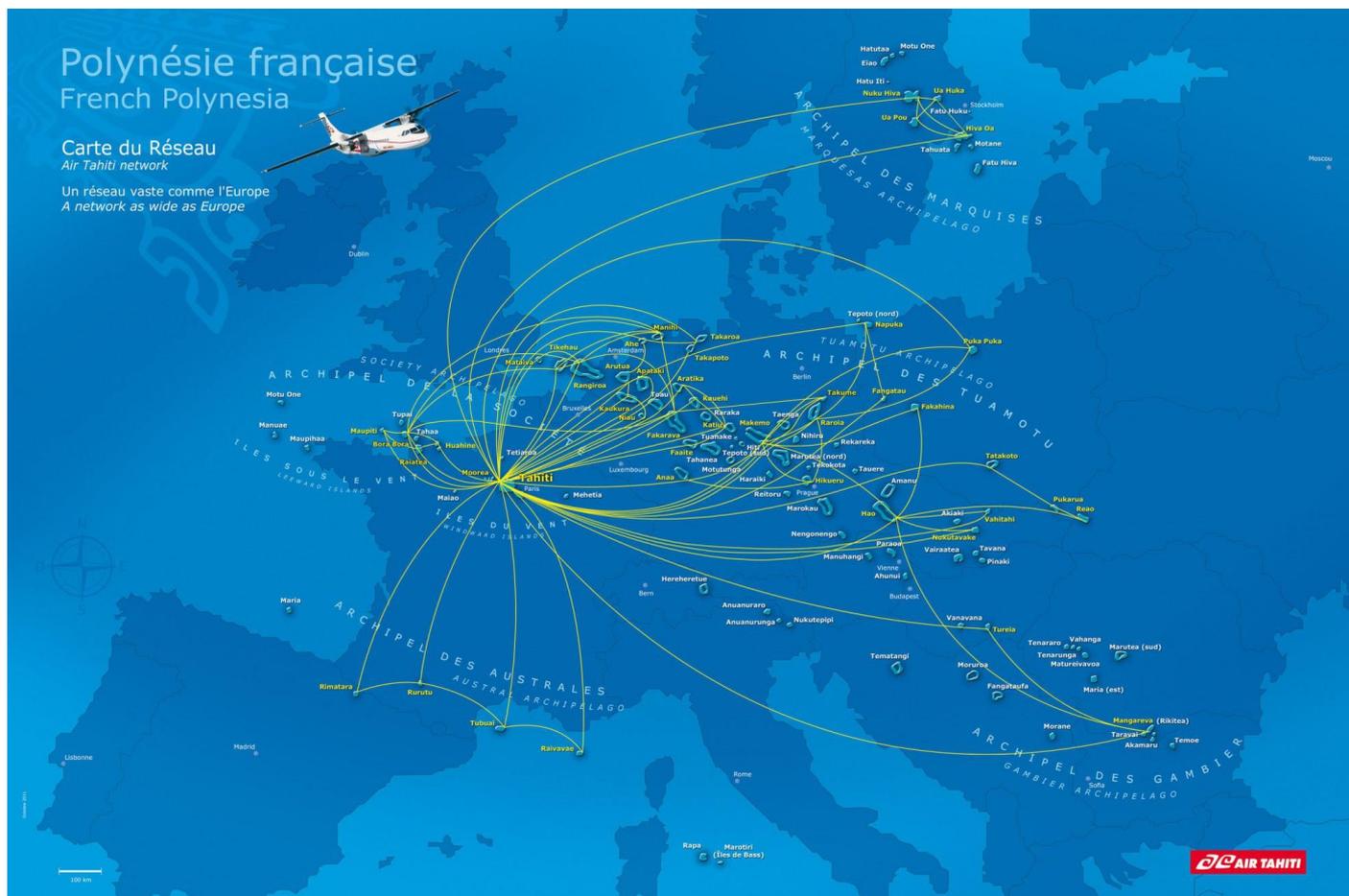
Répartition (en km²) des eaux françaises :

la France, présente dans quatre océans



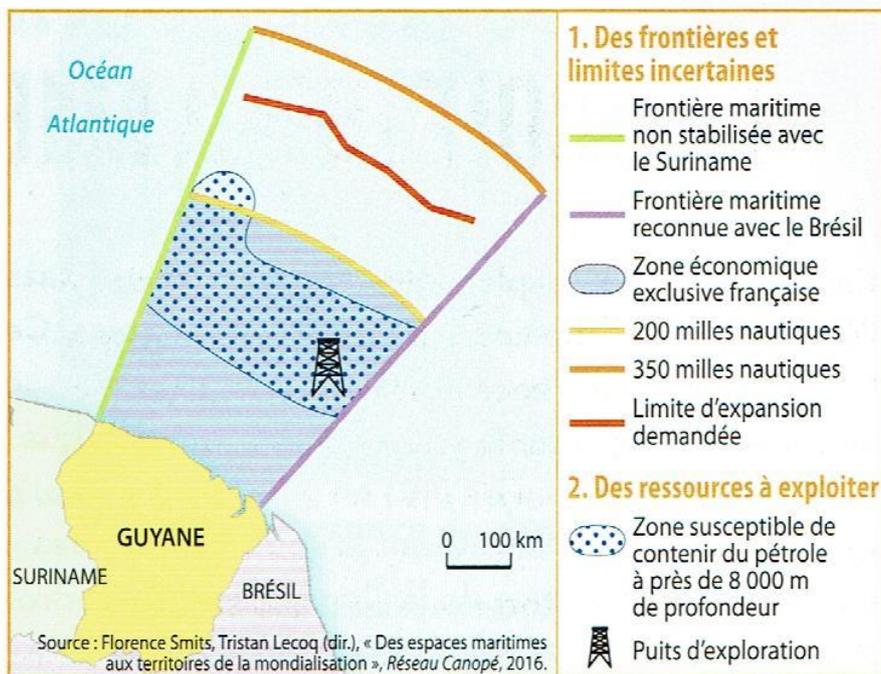
Source : Agence française pour la biodiversité

Les vols intérieurs en Polynésie française



Activité des élèves

Document 1 - L'extension du plateau continental en Guyane



En septembre 2015, la France a étendu son domaine sous-marin de 72 000 km² à la suite des recommandations de la Commission des limites du plateau continental, un organe établi par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer.

Document 2 : Classement des ports d'Europe en tonnage en 2012

Les 20 premiers ports d'Europe en 2012 (Trafic en millions de tonnes)				
		2012	2011	évol. %
1	Rotterdam (Pays-Bas)	441,5	434,6	1,6
2	Anvers (Belgique)	184,1	187,2	-1,7
3	Hambourg (Allemagne)	130,9	132,2	-1
4	Novorossiysk (Russie)	117,4	116,2	1
5	Amsterdam (Pays-Bas)	94,3	92,9	1,5
6	Marseille (France)	85,6	88,1	-2,8
7	Bremerhaven (Allemagne)	84	80,6	4,2
8	Algésiras (Espagne)	83	76,9	7,9
9	Primorsk (Russie)	74,8	75,1	-0,4
10	Valence (Espagne)	65,7	65,8	-0,2
11	Le Havre (France)	63,5	67,5	-5,9
12	Grimsby/Immingham (R.-U)	60,1	57,2	5,1
13	Saint-Pétersbourg (Russie)	57,8	60	-3,7
14	Constantza (Roumanie)	50,6	46	10
15	Gênes (Italie)	50,2	50,4	-0,4
16	Trieste (Italie)	49,2	48,2	2,1
17	Dinkerque (France)	47,6	47,5	0,2
18	Londres (Royaume-Uni)	43,7	48,8	-10,5
19	Zeebrugge (Belgique)	43,5	47	-7,4
20	Göteborg (Suède)	41,7	41,2	1,2

Source : *L'Antenne*, « Le fret maritime pratique 2013-14 », <http://www.produire-en-chine.com>

Document 3



A- L'Île de la Réunion devient le nouveau hub maritime de CMA CGM dans l'Océan Indien

Le Groupe CMA CGM, un leader mondial du transport maritime, a présenté sa nouvelle desserte renforcée de l'Île de la Réunion qui devient son hub maritime dans l'Océan Indien, à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux bureaux ce mardi 26 janvier 2016 et à la veille de l'inauguration du nouveau port.

CMA CGM positionne l'Île de la Réunion comme un point stratégique dans l'Océan Indien : en offrant

5 escales hebdomadaires, au lieu de 3 auparavant, CMA CGM relie l'Île de la Réunion avec l'Europe, l'Australie, l'Asie, l'Inde, l'Afrique de l'Est, du Sud et de l'Ouest.

Le service hebdomadaire NEMO relie désormais en direct l'Europe à l'Île de la Réunion puis à l'Australie. CMA CGM offre l'un des meilleurs temps de transit du marché et une arrivée le mercredi : l'Île de la Réunion est seulement à 16 jours du Port de Fos et 21 jours du Port du Havre.

Source : CMA CGM, 26 janvier 2016

B- Le transbordement fait décoller le trafic de Port Réunion

La montée en puissance du hub de CMA CGM a permis au Grand Port maritime de La Réunion d'augmenter nettement son trafic en 2016 et de devenir le premier port d'Outre-Mer.

Le trafic de Port Réunion a bondi en 2016, progressant de 16 % par rapport à 2015. Avec 5,38 millions de tonnes (Mt) traitées, le nouveau hub de l'océan Indien est devenu le premier port d'Outre-Mer, devant celui de Nouméa.

(...)

Grâce au développement du nouveau hub de CMA CGM, le trafic conteneurisé du Grand Port maritime de La Réunion a établi un nouveau record, dépassant pour la première fois les 300.000 EVP. Avec 324.000 EVP, soit une progression de 31 %, le port de l'océan Indien est le quatrième de France pour le conteneur et talonne désormais Dunkerque (341.000 EVP), qu'il dépassera bientôt s'il maintient ce rythme. En tonnage, le volume de marchandises conteneurisées a progressé de 33 %, à 3,14 Mt. Ce segment de trafic représente désormais 58 % de l'activité totale du port.

(...)

Pour accompagner cette évolution, La Réunion a aménagé son port Est, avec notamment l'allongement du linéaire de quai de 400 à 640 mètres sur le terminal de la Pointe-des-Galets et l'achat de trois portiques de type "super-overpanamax" capables de travailler des navires sur une largeur de 21 conteneurs.

Source : *L'antenne*, 23 août 2017

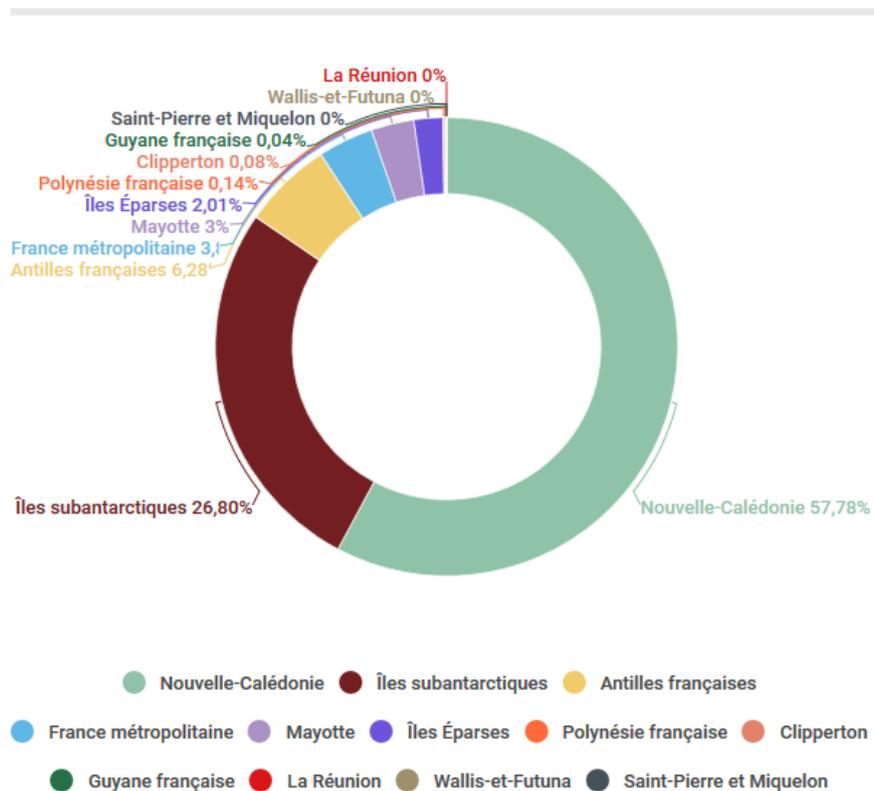
Document 4 - Carte des bases navales ultramarines françaises



Source : Ministère des Armées

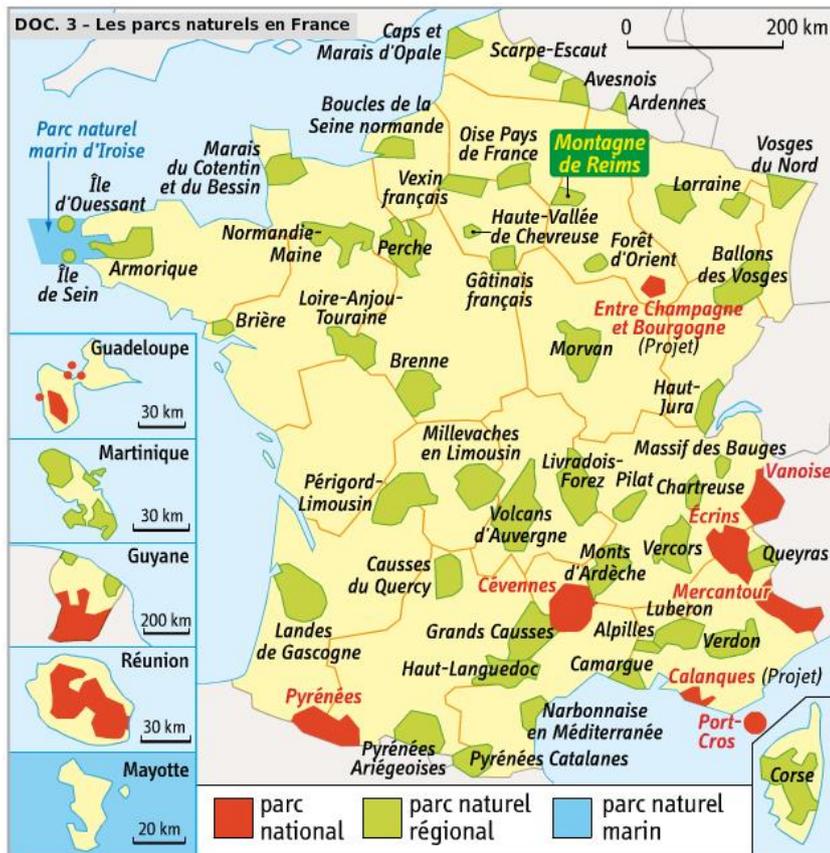
Document 5

Répartition des aires marines protégées françaises par zone géographique

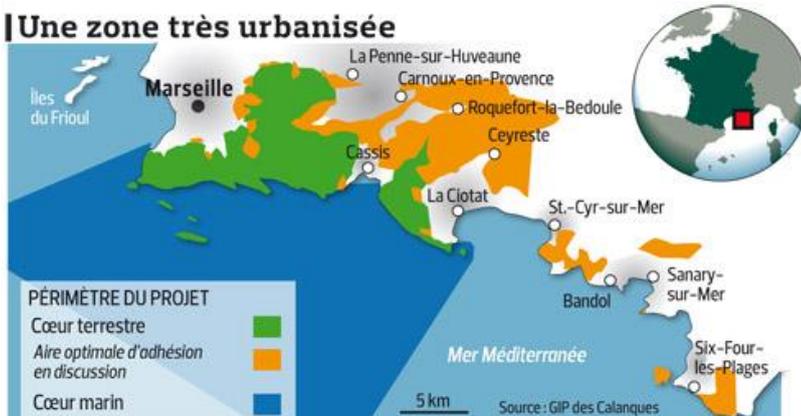


Source : Agence française pour la biodiversité

Document 6 : Les Calanques entre protection et menace



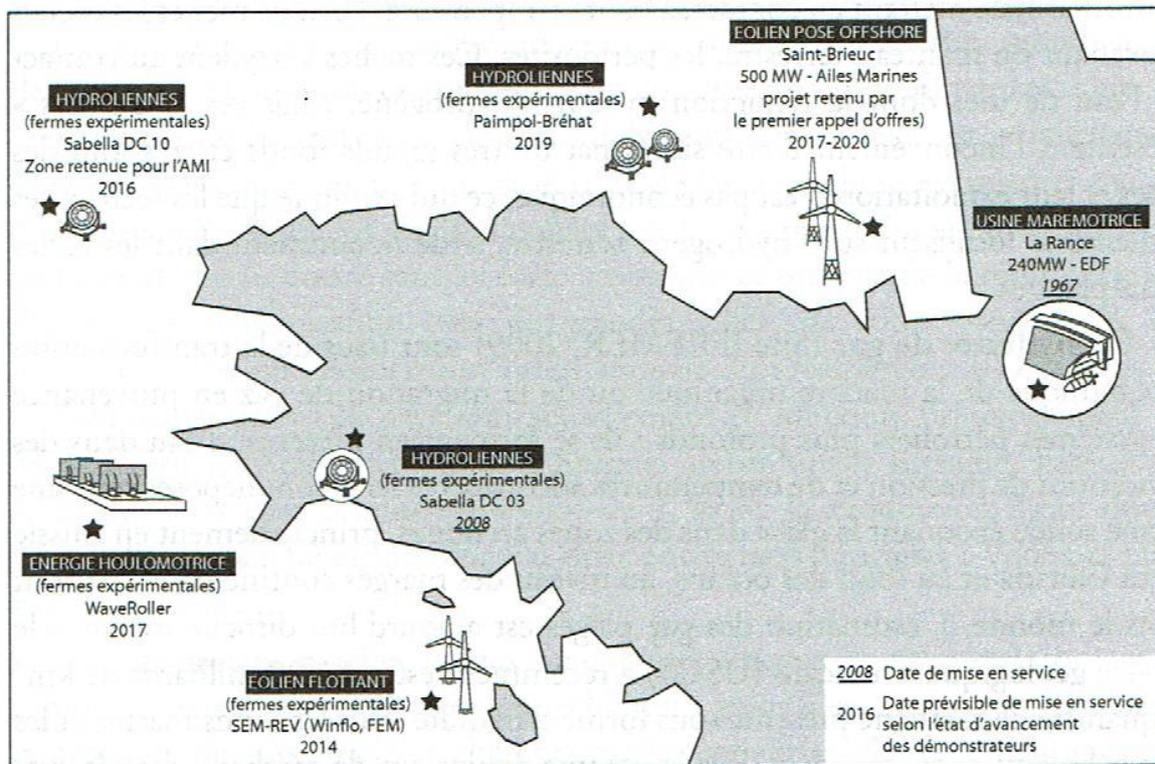
Une zone très urbanisée



Pêche d'un petit squale dans le canyon de la Cassidaigne au large de Cassis (16 juillet 2015)

Source : Mediapart, 3 août 2015

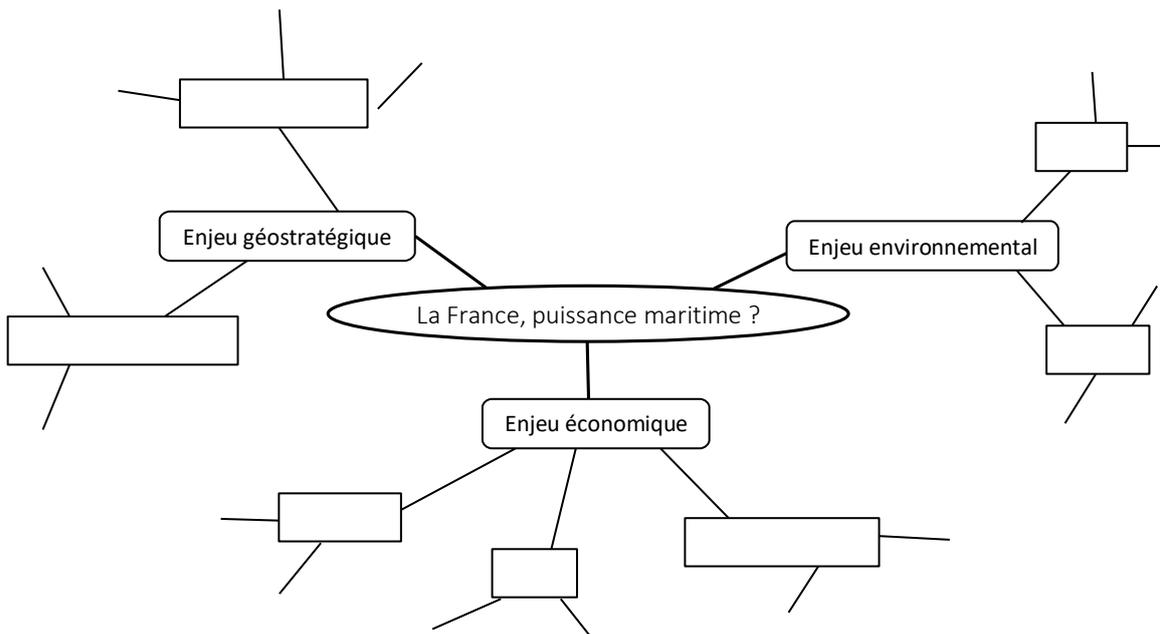
Document 7 : Les énergies marines renouvelables en Bretagne



D'après : Actu-Environnement.com, 30 septembre 2013, réalisation J. Domont (TVES, 2014).

Figure 6.4 : Les EMR en Bretagne : réalisations et projets

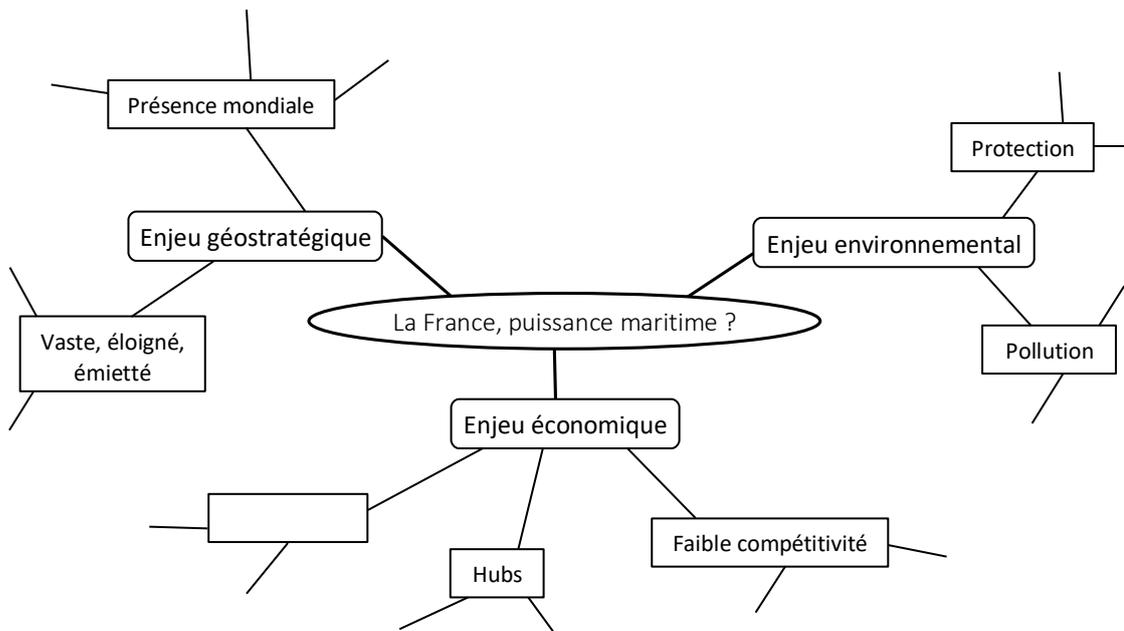
Carte mentale parcours 2 :



atout

limites

Carte mentale parcours 3 :



atout

limites